



## Décision de radiodiffusion CRTC 2008-269

Ottawa, le 26 septembre 2008

### Radio Ville-Marie

Montréal et Rimouski (Québec)

*Demande 2008-0927-0, reçue le 7 juillet 2008*

*Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-70*

*5 août 2008*

### CIRA-FM Montréal — nouvel émetteur à Rimouski

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par Radio Ville-Marie en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio FM spécialisée de langue française CIRA-FM Montréal afin d'exploiter un émetteur à Rimouski.
2. Le nouvel émetteur sera exploité à 104,1 MHz (canal 281A1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 111,5 watts.
3. La titulaire indique que l'ajout d'un émetteur à Rimouski est nécessaire afin de répondre à la demande de la population.
4. Le Conseil a reçu des interventions favorables à cette demande.
5. Le ministère de l'Industrie (le Ministère) a fait savoir au Conseil que, tout en considérant *a priori* cette demande comme acceptable sur le plan technique, il doit s'assurer, avant d'émettre un certificat de radiodiffusion, que les paramètres techniques proposés n'occasionnent pas de brouillage inacceptable pour les services aéronautiques NAV/COM.
6. Le Conseil rappelle à la titulaire qu'en vertu de l'article 22(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la présente autorisation n'entrera en vigueur que sur confirmation du Ministère que ses exigences techniques sont satisfaites et qu'il est prêt à émettre un certificat de radiodiffusion.
7. L'émetteur doit être en exploitation le plus tôt possible et, quoi qu'il en soit, dans les 24 mois de la date de la présente décision, à moins qu'une demande de prorogation ne soit approuvée par le Conseil avant le 26 septembre 2010. Afin de permettre le traitement d'une telle demande en temps utile, celle-ci devrait être soumise par écrit au moins 60 jours avant cette date.

Secrétaire général

*La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.*

